

Relevé de conclusions de la consultation écrite
Comité régional de suivi des programmes européens
Pays de la Loire

Du 18 au 31 décembre 2025

Rappel des points soumis aux membres du Comité régional de suivi (CRS) lors de la consultation écrite du 18 au 31 décembre 2025
Synthèse des contributions reçues et réponses du co-pilotage

- Programme régional du fonds européen de développement régional (FEDER) et du fonds social européen plus (FSE+) 2014 – 2020 :
 - Rapport final de mise en œuvre – *pour approbation*
- Programme régional du fonds européen de développement régional (FEDER), du fonds social européen plus (FSE+) et du fonds pour une transition juste (FTJ) 2021-2027 :
 - Fonds européen de développement régional (FEDER) 2021-2027 : 2^{ème} appel à projets (AAP) en faveur de la recherche, du développement, et de l'innovation (RDI) en Pays de la Loire :
Modification de la date de la 2^{ème} relève de l'appel à projets – *pour information*

A la suite de la consultation, trois contributions ont été reçues.

Le détail des avis et le cas échéant les réponses de l'autorité de gestion apportées aux remarques figurent en annexe 1.

Conclusion

Les propositions soumises aux membres du CRS sont validées.

Points soumis à l'avis des membres du CRS	Auteurs des observations	Observations	Réponses de l'autorité de gestion
Programme régional du fonds européen de développement régional (FEDER) et du fonds social européen plus (FSE+) 2014 – 2020			
Rapport final de mise en œuvre – pour approbation	Département de Loire Atlantique	<p>Avis favorable</p> <p>Le document permet d'avoir une vision exhaustive à la date du 31 décembre 2024 de l'avancement de la maquette du programme opérationnel régional FEDER/FSE+/FTJ axe par axe. Ce document montre ainsi que la quasi-totalité de la maquette a été consommée démontrant par voie de conséquence la bonne utilisation des crédits européens par la Région. On y lit également que les cibles envisagées ont été en décalage avec la réalité car mal comprises par les porteurs, mais cela est sans incidence financière. Ce rapport reflète la réalité de la consommation des enveloppes européennes.</p>	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	<p>Observations de la Chambre d'Agriculture :</p> <p>Résumé citoyens : La Chambre d'agriculture s'interroge sur la date du document qui est juin 2024 alors que l'intitulé du fichier indique juillet 2025.</p> <p>Rapport finale de mise en œuvre :</p> <p>La note rapport final de mise en œuvre FEDER et FSE 2014-2020 mentionne :</p> <p>la Région Pays de la Loire , ainsi que globalement l'ensemble des Régions, a réussi à consommer l'intégralité des fonds FEDER et FSE sous sa responsabilité »</p> <p>Pourriez-vous préciser à quels montants correspond « la consommation de l'intégralité des fonds FEDER et FSE » ?</p> <p>Synthèse pour le FEDER :</p> <p>Page 6, dans la « Vue d'ensemble »</p> <p>Depuis le début de la programmation, la participation communautaire FEDER pour les 862 dossiers programmés s'élève à 377 624 341,05€ soit 108% de l'enveloppe pour une maquette de 367,3M €.</p> <p>Les contrôles de service fait ont certifié pour un montant total de FEDER de 246 094 492 € (70% de la maquette) et un coût total de dépenses présentées de 879 935 136,81M€.</p> <p>Nous comprenons que le montant total de FEDER payé (246,1 M€) correspond à 70% de la Maquette FEDER (367,3 M€)</p> <p>Qu'entendez-vous par « participation communautaire FEDER » ? (à hauteur de 377,6 M€)</p> <p>Page 6 du RAMO FEDER-FSE décembre 2025</p> <p>L'axe 1 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation », bénéficiant de la dotation financière la plus conséquente (120,04 M€), a continué sa progression avec 122M€ de FEDER programmés (102% de la maquette programmée) et un taux de dépenses certifiées représentant 68% de l'enveloppe (247 269 437,61€ de FEDER payé)</p> <p>Le dernier montant mentionne 247, 269 M€ de FEDER payés pour l'axe 1 : cela nous semble abnormal ?</p> <p>Il se rapproche du montant total de FEDER payé , à savoir 246,1 M€ - mentionné auparavant ?</p> <p>Page 9 du RAMO FEDER-FSE décembre 2025</p> <p>AXE 1 R&D : 120 M€ : 136 dossiers et 93% de l'enveloppe programmée pour un montant de 70,4M€ de FEDER programmé.</p> <p>Les CSF ont certifiés 46,7M€ de FEDER, soit 62% de l'enveloppe (pour un cout total certifié de 147,9M€)</p> <p>On observe un écart important entre les montants programmés et les montants certifiés pour l'Axe 1 R&D, et notamment pour les actions 1.1.1 et 1.1.2 , dotées de grosses enveloppes: quelles sont/seraient les voies de progression identifiées ?</p> <p>Synthèse pour le FSE :</p> <p>Page 7 du RAMO FEDER-FSE décembre 2025</p> <p>Au 31 décembre 2023, le montant FSE programmé sur l'axe 7 est de 79,50 M€ (103 % de l'axe).</p> <p>De plus, 1 133 contrôles de service fait ont été certifiés fin 2023, représentant 150,240 M€ de FSE et 175,183 M€ de dépenses (sur 75 opérations).</p> <p>Le montant de CSF représente 150,240M€ de FSE , alors que la programmation mentionnée est de 79,50 M€ sur l'Axe 7?</p>	<p>Réponses de l'autorité de gestion :</p> <p>Résumé citoyens : Ce document est daté de juin 2024 car le dernier appel de fonds a été réalisé en juillet 2024. Si l'intitulé dans la consultation est juillet 2025 c'est qu'il a été rédigé pendant l'été 2025.</p> <p>Rapport final de mise en œuvre :</p> <p>La maquette FEDER (367 M€) et FSE (98,5 M€) a bien été consommée dans sa totalité, car la Commission remboursera à la Région la totalité de cette maquette sur la base des dépenses certifiées, modulo les derniers audits en cours de finalisation.</p> <p>Vous avez relevé quelques erreurs de saisie dans le document avec notamment des incohérences sur certains chiffres qui seront corrigés lors de la transmission du document à la Commission européenne.</p> <p>Il y a parfois des écarts entre la programmation et la certification et la maquette car il y a des sur-programmations ou des sous-programmations en fonction des axes mais qui au global de la maquette comme indiqué ci-dessus sont compensés et tous les crédits de la maquette seront bien payés par la Commission européenne à la Région.</p> <p>Il n'y a donc pas d'axes d'amélioration à mettre en place dans la mesure où le programme est clôturé et que le rapport annuel de mise en œuvre est le dernier document établi dans ce cadre.</p>
	Ecole de Design Nantes Atlantique	Avis favorable	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
Programme régional du fonds européen de développement régional (FEDER), du fonds social européen plus (FSE+) et du fonds pour une transition juste (FTJ) 2021-2027			
Fonds européen de développement régional (FEDER) 2021-2027 : 2ème appel à projets (AAP) en faveur de la recherche, du développement, et de l'innovation (RDI) en Pays de la Loire. Modification de la date de la 2ème relève de l'appel à projets – pour information	Département de Loire Atlantique	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	Ecole de Design Nantes Atlantique	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion